

Déviance et particularisme du français dans le théâtre de Sylvain Bemba

Arsene Elongo

► **To cite this version:**

Arsene Elongo. Déviance et particularisme du français dans le théâtre de Sylvain Bemba. L'Harmattan. Regards sur la langue française, L'Harmattan, 2013, Regards sur la langue française. <hal-01214219>

HAL Id: hal-01214219

<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01214219>

Submitted on 12 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright}

Sous la direction de
Anatole Mbanga

Regards sur la langue française au Congo



L'Harmattan

Sous la direction de
Anatole MBANGA

**REGARDS SUR LA LANGUE FRANÇAISE
AU CONGO**

Actes du colloque international de Brazzaville
du 18 au 19 mars 2011

 L'Harmattan

© L'HARMATTAN, 2013
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-336-29167-3
EAN : 9782336291673

**COLLOQUE INTERNATIONAL
REGARDS SUR LA LANGUE FRANÇAISE
AU CONGO**

**Département de Langue et Littérature Françaises, LLF
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, FLSH
Université Marien Ngouabi
Avenue Bayardelle
BP. 2642 Brazzaville
République du Congo**

Observatoire de la langue française au Congo, OLF

**BP. 260 Brazzaville
République du Congo**

Comité scientifique

- * Dominique Matanga, Université Marien Ngouabi
- * André-Patient Bokiba, Université Marien Ngouabi
- * Xavier Garnier, Université Paris 3
- * Pau Nzete, Université Marien Ngouabi
- * André Nyembwe Ntita, Université de Kinshasa
- * Didier Taba, Université Omar Bongo
- * Omer Massoumou, Université Marien Ngouabi
- * Mukala Kadima Nzuji, Université Marien Ngouabi
- * Charles John Smith, Université d'Oxford
- * Anatole Mbanga, Université Marien Ngouabi
- * Dominique Niossobantou, Université Marien Ngouabi
- * Bellarmin Iloki, Université Marien Ngouabi
- * Edouard Ngamountsika, Université Marien Ngouabi

SOMMAIRE

Avant-propos.....	11
Communication d'ouverture du colloque.....	13
Dominique Matanga (Université Marien Ngouabi): Partenariat et/ou dialogue entre les langues : mythe ou réalité ?.....	15
Première partie	
Les Congolais et la langue française	
Anatole Mbanga (Université Marien Ngouabi): L'hétéro-linguisme dans le discours au Congo.....	33
Bellarmin Iloki (Université Marien Ngouabi): Les Congolais et le rapport à la langue française : entre répulsion et exaltation.....	41
Deuxième partie	
L'écrivain congolais et la langue française	
Joseph Pandi (Université Marien Ngouabi): <i>La Légende de M'p'foumou Ma Mazono</i> de Jean Malonga : un récit en français ou en français congolais ?.....	51
Xavier Garnier (Université de Paris III): Forcer les mots contre le système de la langue française. Quelques propositions sur la poétique de Sony Labou Tansi.....	69
Dominique Niossobantou (Université Marien Ngouabi) : Les niveaux de langue dans le théâtre congolais.....	71
Didier Taba (Université Omar Bongo) : La langue française comme vecteur des savoirs et d'axiologies chez Alain Mabanckou.....	79
X Arsène Elongo (Université Marien Ngouabi) : Déviance et particularisme du français dans le théâtre de Sylvain Bemba.....	93
Victor Hervé Bery (Université Marien Ngouabi): Usage de la langue du terroir dans <i>Le Pleurer-Rire</i> d'Henri Lopes	109
Troisième partie	
Discours singulier et contact des langues	
Yvon Pierre Ndongso Ibara (Université Marien Ngouabi) : Analyse des interférences linguistiques dans le discours des ambosi francophones.....	119

Krishna Amen Ndounia (Université Marien Ngouabi) :	
Le français et le gangoulou :	
fonte et refonte d'un univers onomastique.....	137
Gervy Darel Ngoma Malanda (Université de Provence) :	
Français et langues en contact au Congo. Analyse sociolinguistique et psycholinguistique des comportements langagiers.....	161

Quatrième partie

Des particularités dans le discours

Antoine Yila (Université Marien Ngouabi) :	
Langage et esthétique de la rupture.....	177
Edouard Ngamountsika (Université Marien Ngouabi) :	
Regard(s) des Congolais, <i>et sur</i> les Congolais: représentations sociolinguistiques de la langue française au Congo».....	191

Cinquième partie

La langue française dans l'enseignement

André Niembwe Ntita (Université de Kinshasa) :	
L'enseignement du français en République Démocratique du Congo.....	205
Alain Loussakoumounou (Université Marien Ngouabi) :	
Extraction, procès et relativisation syntaxique dans le lecte des apprenants congolais.....	217
Richard Ngambou (Université Marien Ngouabi) :	
La langue française et l'enseignement de la philosophie au Congo.....	227
Josué Ndamba (Université Marien Ngouabi) :	
Conditions d'apprentissage du français et performances des élèves congolais de fin de cycle primaire.....	235
Jean-Alexis Mfoutou (Université de Rouen)	
La dérivation verbale sur base nominale chez les francophones congolais.....	245
André-Patient Bokiba (Université Marien Ngouabi)	
Langue française et société congolaise.....	259
Présentation des auteurs.	267

DEVIANCE ET PARTICULARISME DU FRANÇAIS DANS LE THEATRE DE SYLVAIN BEMBA

Arsène Elongo
Université Marien Ngouabi

Introduction

La langue française s'inscrit toujours dans la dualité de la norme et de la déviance dans la production littéraire des écrivains africains francophones. A cet égard, nombreuses études linguistiques et littéraires abordent la question de l'appropriation de la langue française dans le contexte culturel et social de l'Afrique francophone. Dans le numéro 115 de 1994 de *Langue française*, certains auteurs analysent l'alternative de l'appropriation/norme du français en Afrique. Ainsi, dans leurs analyses, Ambroise Queffelec¹, Francis-Marie Gandon et Carole de Féral² examinent le problème de l'appropriation et de la norme de la langue française dans le cadre des locuteurs africains. L'article d'Anne Dagnac considère les africanismes comme une création des néologismes et un particularisme du français en Afrique (Dagnac, 2003 :164). Les mêmes réflexions sont abondantes dans la critique de la littérature africaine de l'expression française. Dans leur étude, Rodolphine Sylvie Wemba et Gérard Marie Noumssi réfléchissent sur l'usage du français des romans africains dans une dynamique de « l'hétérolinguisme » (Wemba et Noumssi, 2010 :27). Si l'on fait la lecture des travaux réalisés par Omer Massoumou sur la langue française au Congo et sur la question de la modernité chez les auteurs congolais, on peut examiner comment le français constitue un particularisme et une innovation chez le locuteur brazzavillois et chez les dramaturges congolais. Il est intéressant de monter que la question de la déviance littéraire reste inexplorée dans le perspective de l'écriture dramaturgique. Dans le cadre d'une réflexion sur la littérature africaine, Patrick Mérand analyse

¹ Ambroise Queffélec, « Appropriation, normes et sentiments de la norme chez des enseignants de français en Afrique centrale Langue française », *Langue française* Vol. 104, 1994 p. 100 -114.

² Carole De Féral, « Appropriation du français dans le sud du Cameroun », *Langue française*, Vol. 104, 1994, p. 37-48

le théâtre moderne des dramaturges africains comme un double héritage occidental et africain : « le théâtre occidentalisé dans son mode d'expression ne l'est pas dans son contenu. Plusieurs auteurs de talent ont écrit des pièces qui reflètent parfaitement les problèmes de l'Afrique actuelle » (Menard, 1984 :146). En accord avec une telle analyse, le contenu thématique et le facteur géoculturel sont les paradigmes de la déviance dans la lecture des pièces de théâtre de Sylvain Bemba. Dans cette perspective, nous étudions, dans l'optique du colloque *sur le regard de la langue française au Congo*, les symptômes de la déviance du français et de ses particularismes dans une pièce théâtrale de Sylvain Bemba. Avant d'explorer les enjeux et les raisons de la déviance chez ce dramaturge, nous présentons brièvement qui est cet auteur. Né en 1934 à Sibiti et mort en 1995, Sylvain Bemba cultive un penchant dialectique dans l'usage de la langue française au Congo et il alterne, dans son style, la norme française et la nouvelle norme congolaise considérée comme déviance et particularisme. Dans ce but, l'objectif de notre étude est d'analyser les symptômes stylistiques de la déviance et du particularisme dans le théâtre de Sylvain Bemba. Dans une telle démarche, notre réflexion ne consiste pas à faire un état de lieu intéressant sur la question la *déviance et particularisme* du français dans l'œuvre théâtrale de cet auteur congolais. Mais, nous choisissons d'aborder la question de la déviance et du particularisme du français à travers *Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête* (1979). Notre choix de cette pièce est motivé par le paradoxe du titre reposant sur le caractérisant antéposé « foutu » et le qualifiant postposé « honnête » et par les procédés stylistiques déviants de la langue portant sur le genre, la syntaxe, le verbe et le lexique. Cette déviance du style atteste une hypothèse de l'émergence du particularisme du français dans l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba. Si l'on adopte la norme française comme référence du bon usage, il convient d'identifier, dans le cadre congolais, une déviance de l'africanisation phonique, lexicale et sémantique du français. Ainsi, le cadre théorique et méthodologique de notre analyse porte sur les notions de la déviance et du particularisme. L'enjeu de notre étude repose aussi sur la définition de la déviance stylistique.

La déviance est un concept pluridisciplinaire. En sociologie, elle est une **conduite** et un **état** contraires à la norme (Cusson, 1992 :389). En linguistique, elle implique une déviation, un écart, une faute ou une anomalie en rapport au code d'une langue³. En littérature, la déviance est l'antithèse de la norme et du canon⁴, elle est un symptôme de l'écriture qui inaugure la rupture avec la tradition et appelle au renouvellement de la langue ou traduit les innovations et les évolutions de la langue en accord avec le présent considéré comme facteur de la modernité. A cet égard, dans *Normes et déviances*, Jean Starobinski examine la notion de la déviance à travers le couple rupture/innovation en déclarant : « l'affirmation du style s'est opéré en vertu d'un écart délibéré- d'une déviance par rapport

³« L'idée même de déviation implique celle du code. C'est par rapport à celui-ci que l'écart peut exister et recevoir une interprétation » (Philip Miller, « La déviation grammaticale chez E. E. Cummings », *Etudes anglaises*, Vol. 57, N° 2, 2004, p.188).

⁴ Gilles Mathis, *Sur la route déroutante des dérives et des déviances : survol critique* Université de Provence (Aix-Marseille I)

à un langage régnant ; l'innovation réussie instaurait un mode plus **libre de composition**, ou une expression plus complète de l'artiste » (Starobinski, 1987 :7). La déviance est un trait de la poéticité de l'écriture. De ce point de vue, l'on perçoit la déviance comme un trait du relativisme textuel selon Jean Bessière : « par sa déviance, par la rhétoricité, le texte est toujours relatif-il commande la formalisation de la situation d'énonciation, d'écriture, que peut supposer son énoncé » (Bessière : 2005 :251). La déviance littéraire s'inscrit dans le paradigme du particularisme, elle dépend de l'écrivain ou de la subjectivité de l'usager sur la langue française. Elle est aussi une variété du sociolecte où le dramaturge met en lumière dans le champ littéraire les usages spécifiques d'un groupe social et culturel. Dans notre étude, la déviance est une attitude de liberté, d'anarchisme et de modernité, un lieu commun où chaque écrivain forge les procédés nouveaux de son écriture perçus comme rupture avec les canons esthétiques. Elle est un trait de la rupture, de la subjectivité et de l'innovation sur la langue française au Congo.

Notre étude formule une problématique de la déviance et du particularisme du français en articulation de la reproduction sociale des usages et de la création esthétique. Sur ce point, la déviance du langage dramaturgique s'expliquerait chez Sylvain Bemba par sa vocation de considérer la langue française comme « sa langue maternelle » ou un code assujéti par les facteurs de son évolution : la communication, le temps, la diversité des locuteurs ou la pluralité des situations. Nous proposons hypothèse que les écrivains francophones d'Afrique comme Sylvain Bemba, Henri Lopes, Tati Loutard et Sony Labou Tansi emploient la langue française dans une idéologie de la rupture et de la déviance. Par exemple, *Pleurer-rire*, Henri Lopes emploie la déviance sémantique du verbe « attacher » : « le tribut nécessaire **pour attacher** la pluie » (Lopes, 1982:15). La déviance sémantique repérable dans *Le Masque de chacal* : « Moi j'ai **tapé** le chemin à pied pour le rejoindre » (Tati Loutard, 2006 :98). Dans *La Parenthèse de sang*, Sony Labou Tansi emploie une déviance lexicale : « Va chercher le **koutou** chez les voisins » (Labou Tansi, 1982 :26).

Il est fondamental de réfléchir sur la déviance et le particularisme selon la dialectique de l'approche structurale et pragmatique. La première approche structurale nous permet d'analyser la question de la déviance du français par deux principes : le système sémantique de la dénotation et de la connotation et le système syntaxique de l'axe paradigmatique et syntagmatique. Avec une telle approche, il nous paraît intéressant de formuler une double hypothèse. La première hypothèse propose que la déviance sémantique et phonique naisse de l'opposition entre dénotation et connotation. La seconde hypothèse montre que l'axe paradigmatique est perçu comme l'axe de la norme et l'axe syntagmatique considéré comme l'axe de l'application de la norme ou de l'introduction de la déviance et ou de l'innovation. L'existence de la déviance deviendrait dans l'énoncé théâtral de Sylvain Bemba l'ignorance des usagers limités à appliquer les règles du français. La seconde approche pragmatique montre que la déviance du français est le résultat des interactions du contexte situationnel : l'interaction entre le destinataire et le destinataire, l'interaction entre le code et la culture.

Notre étude s'articule sur quatre points : déviance de genre, déviance du substitut, déviance du verbe et déviance du lexique. Après le sommaire de notre plan, nous examinons comment et pourquoi la déviance du genre est un particularisme du français dans l'écriture théâtrale de Sylvain Bemba.

1. Déviance du genre entre déterminant et substantif

Le genre grammatical désigne souvent un morphème flexionnel et normatif, il est une propriété de classification du substantif masculin ou féminin et il fonctionne, dans la relation syntaxique et discursive, comme indicateur de la norme. Selon George Mounin, les déterminants sont les morphèmes de modalité, puisqu'ils « actualisent, spécifient, complètent »⁵ le substantif. Ainsi, analysé comme une catégorie du bon usage, le déterminant actualise le substantif en genre et en nombre. Dans l'optique de la terminologie linguistique, le déterminant désigne le régi ou le subordonné du nom. Celui-ci marque une fonction du régissant ou du déterminé (Cohen, 1966:193). La structure du syntagme nominal est : **Régi+Régissant ou Déterminant+Déterminé**. Les articles et les possessifs en articulation du substantif établissent une relation de régi et de régissant. Ils tissent aussi une valeur de servitude grammaticale de cohésion et de logique syntaxique. Cette articulation normative devient une déviance dans le langage dramaturgique de Sylvain Bemba. Dans ce but, notre objectif consiste à montrer que la déviance du genre en corrélation avec le substantif est une marque de la création du style, une expression de l'invention du français et une catégorie de la modernité. Notre argument fondamental est de justifier que la déviance du genre est un marqueur du particularisme du français identifiable au sein des professions comme la couture, la construction et le transport urbain. Nous explorons une hypothèse que les écrivains sont les facteurs de l'innovation et du renouvellement de la langue française dans l'espace de l'Afrique francophone. Nous illustrons notre analyse en fonction de la thèse d'André Martinet selon laquelle le locuteur ou la communication est l'un et l'autre des facteurs de la modernité, c'est-à-dire du changement de la langue : « Afin de comprendre comment et pourquoi une langue change, le linguiste ne doit jamais perdre de vue deux facteurs antinomiques présents : tout d'abord les nécessités de la communication, le besoin, pour le locuteur, de communiquer son message, ensuite, le principe du moindre effort, qui lui fait réduire sa production d'énergie, à la fois mentale et physique, au minimum compatible avec la réalisation de ses desseins »(Martinet, 1962 :193). Le choix d'étudier le genre en articulation du substantif s'explique par le besoin de la communication et de l'attitude du locuteur et il est motivé

⁵ Georges Mounin, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971, p.143.

par la valeur symptomatique de la déviance ou de la dérive contre la norme prescrite. Nous examinons la modalité du genre à travers les déterminants possessifs, les articles définis et les articles indéfinis.

L'usage du déterminant possessif régi au substantif dénote dans le style de Sylvain Bemba une déviance de la syntaxe et de la cohésion dans les exemples : « **Ma** cœur est trop bon, mon cher Paulin » (Bemba, 1995 :). Si on analyse ces deux exemples, on constate qu'ils manifestent une faute syntaxique du déterminant possessif. La norme grammaticale recommande l'usage du possessif « ma » avec un substantif féminin. La relation déviante du possessif « ma » et du substantif « cœur » constitue une problématique du devenir nouveau du français en Afrique francophone. Une telle déviance de la modalité du genre appelle à une analyse plurielle portée sur la relation entre le sujet, la langue, la réalité culturelle et le déterminisme de l'espace social. La première analyse est que le locuteur relève d'un statut particulier : le sujet parlant manque une culture appropriée de la langue française en raison de son analphabétisme, il apprend au quotidien la langue française comme les enfants en naissant. Comme le français est pour les citadins une langue de la culture, tout locuteur veut parler en cette langue, il cherche à marquer la différence avec les villageois attachés à la langue locale et aux traditions congolaises. Notre analyse considère la déviance comme le symptôme de l'ambivalence entre la tradition ou les langues locales et la modernité ou le français. Dans cette perspective, la double causalité de la ville/modernité est facteur des changements et des appropriations du français. Sous cet angle Abou Napon pense de même la relation du français entre la modernité et la ville : « Pratiquer le français est synonyme de modernité, d'appartenance à la classe dirigeante du pays. Ceux qui ne parlent que les langues nationales sont traités d'« archaïques », de « villageois », d'« analphabètes »⁶. De ce point de vue, Sylvain Bemba observe par son écriture théâtrale que la langue française subit une métamorphose syntaxique par le changement de l'environnement culturel. Cette langue intègre le caractère naturel des langues africaines, lesquelles n'ont ni une codification exemplaire, ni de normes écrites, ni le rigorisme d'une grammaire. La seconde analyse est que la déviance du genre du possessif « ma » réside dans la recherche de l'innovation et de la modernité dans le cadre de la littérature. Dans le cas de l'écriture de Sylvain Bemba, la modernité est une exploration de la déviance, du particularisme. A cet égard, la déviance du genre suggère la représentation de la dualité entre la domination masculine contre la soumission féminine.

La naissance de la déviance réside dans le dérèglement de la relation normative entre le possessif et le substantif ou entre l'indéfini, l'adjectif et le substantif dans l'exemple : « **Son** madame, **quel beau** femme vraiment, » (Bemba, Id : 25). Le manque de cohésion logique entre le déterminant et le substantif engendre une déviance sur la modalité du genre. A ce sujet, la pertinence du genre repose sur la subversion et l'écart comme une marque de l'intention et du style. L'alliance syntaxique du possessif « son » et du substantif « madame » produit une déviance du genre, car la dénomination

⁶ Abou Napon, « Les comportements langagiers dans les groupes de jeunes en milieu urbain : Le cas de la ville de Ouagadougou Cahiers d'études africaines », N° 163-164, 2001, p.704.

Déviance et particularisme du français

« madame » est associée, selon la norme grammaticale, à la modalité du genre féminin et non du genre masculin. Son actualisation n'est pas régie par l'apport d'un déterminant possessif.

L'usage du déterminant possessif « son » en articulation syntaxique avec « madame » est révélateur d'un particularisme du français et du registre familier. La déviance de la langue est mise en parallélisme avec la déviance culturelle et sociale : il s'agit de l'infidélité et l'adultère au sein du couple. L'usage du déviant « quel » au lieu de « quelle » souligne la dérive morale au sein du couple Raphael et Marie. L'une est le défenseur de la norme morale et chrétienne portant sur l'idéologie de la monogamie : « ça doit être de l'argent pour **un seul femme** que ti as mariée » (Bemba, Id, p.20). Marie est un archétype de la norme culturelle mise l'ambivalence de la déviance culturelle de Raphael. L'autre est libertin comme Don Juan, symbole de la déviance culturelle et de la liberté. A ce prix, Raphael écrit : «**Le femme** il te dit je le besoin de ça» » (Bemba, Id : 31). L'originalité de la déviance réside dans sa double fonction : celle de la langue et de la société. Le code de la langue ou de la société est transgressé en raison de la liberté du locuteur et de son rejet des normes sociales et culturelles. L'indépendance culturelle du locuteur est donc un facteur clef pour comprendre les raisons de la déviance de la langue et des normes sociales du mariage.

Les articles définis ou indéfinis sont aussi les modalités de la déviance dans l'usage du français et du substantif dans la création théâtrale de Sylvain Bemba. Ils marquent une double fonction : celle de l'invention et l'innovation de la langue et celle de la crise et de la révolte au sein d'une famille. Dans cette perspective, Marie est une femme révoltée contre de chroniques infidélités de son mari, Raphael et elle déclare : « « Mais moi, j'ai pas **la cœur court**. » (Bemba, Id : 20). L'articulation syntaxique du déterminant « la » et du substantif « cœur » crée une déviance grammaticale et une déviance de la cohésion normative la relation syntaxique entre **déterminant+substantif+adjectif** dans l'exemple« si pas **la cœur longue** » (Bemba, Id : 25).La psychologie de la locutrice explique ici la déviance du genre. Elle est une signifiante du malheur, de la souffrance et du sort de la femme. La nervosité de la femme est un facteur dominant de la déviance de la langue française : « « J'ai supporté **le souffrance** deux ans. » (Bemba, Id : 25). La souffrance psychologique est l'un des facteurs de la déviance du genre et une hypothèse de l'invention de la langue. L'infidélité est la cause psychique de la déviance dans la déclaration suivante de Marie : « car je laisse **le maison** tout seul avec les enfants pour faire le même pareil comme **le femme bordel**.» (Bemba, Id : 25). Le déterminant des substantifs -« maison » et « femme »- marque une déviance du genre féminin. La subversion du déterminant et du genre est une satire contre l'infidélité et la crise de la famille perceptible dans la société congolaise. Elle marque un univers social et culturel de l'absurde si on analyse la polysémie de l'énoncé : « je suis **porté à la commissariat** » (Bemba, Id : 11). La déviance du genre suggère les mutations sociales et culturelles observables au sein des villes congolaises comme Brazzaville et Pointe-Noire. Sylvain exploite le français des milieux populaire, devenu une variété et un particularisme du français au Congo. La déviance du déterminant avec le genre du substantif constitue l'originalité dans le recueil d'exemples analysés. A ce titre, Maurice Cusson écrit : « La déviance

apparaît d'emblée comme une activité qui déçoit une attente, qui viole une norme sociale ou qui nie une valeur. La notion de déviance présuppose l'existence d'un univers normatif »⁷.

2. Déviance du substitut et du nombre vers une esthétique de l'ironie

Le substitut est une modalité des pronoms, il désigne un représentant du substantif et marque une valeur anaphorique, dans la mesure où il dénote les modalités du nom en genre et en nombre. Le substitut établit un cadre syntaxique avec son antécédent selon Mary-Annick Morel en ces termes : « Quand un pronom apparaît dans le ligateur il permet d'installer un cadre » (Morel, 1994 :172). La structure du substitut syntagmatique et phrastique fonctionne selon la norme : **Genre/Nombre du Substantif = Genre/Nombre du substitut**. La liaison syntaxique entre le substantif compose une norme⁸ de la clarté de la langue française. Si l'existence d'une norme du substitut avec le contexte de l'énoncé antérieur est un marqueur du bon usage et du fixisme syntaxique, notre travail sera de montrer que sa déviance suggère une esthétique de déconstruction pour le renouvellement des techniques plurielles de l'écriture. A cet égard, il est intéressant de défendre, dans l'analyse du substitut chez Sylvain Bemba, que le contexte, le locuteur et la communication sont les marqueurs de l'altération de la norme ou de sa subversion et des facteurs des changements de la langue et de son devenir. La déviance du substitut est l'hypothèse fondamentale de l'innovation et de l'invention de la langue française. En accord avec une telle orientation, nous abordons quelques motivations stylistiques de la déviance du substitut dans le théâtre de Sylvain Bemba.

La déviance du substitut est l'une des techniques de l'écriture, lorsqu'on examine le style dramaturgique de Bemba. Elle représente l'esthétique du comique dans l'énoncé : « **Les femmes il demande beaucoup l'argent de maintenant** » (Bemba, Id : 31). L'articulation syntaxique entre le substantif au pluriel- « femmes » et le substitut au singulier « il » déconstruit une double norme du français : celle du genre et celle du nombre. La norme traditionnelle recommande le système syntaxique : **Antécédent Féminin+ Substitut Féminin : Femmes = Elles**. La modalité du genre et du nombre sont des marqueurs de la cohésion et de la logique grammaticale, car le pronom substitutif- « elles »- est le représentant de son substantif antérieur dans les modalités du genre et du nombre. En opposition d'une telle norme, la déviance est une déconstruction de la norme selon la structure anormale : **Antécédent Féminin+ Substitut Masculin : Femmes=Il**. Une telle relation syntaxique est impensable dans le fonctionnement du français, elle est classée dans le registre familier et comme

⁷ Maurice Cusson, op.cit., p.389.

⁸ La description des changements littéraires « doit tenir compte des **règles discursives** » et « **des aspects qui sont produits et/ou imposés à une époque donnée par un groupe** » (Walter Mignolo, « La poétique et les changements littéraires », *Etudes littéraires*, vol.8, n°2-3, 1975, p.249).

Déviance et particularisme du français

un particularisme du français. Elle détruit la syntaxe du pluriel rapporté logiquement au nom et à son substitut. Sur ce point, la motivation de la déviance du pronom s'articule sur la recherche des effets comiques. Si on accepte le divertissement ou le rire comme technique fondamentale de la mission théâtrale, le dramaturge dispose de tous les particularismes du français au Congo pour plaire à un lectorat ou de le critiquer.

La déviance du nombre pose le problème de l'opposition entre la norme et la communication ou entre la dialectique de la grammaticalité et de l'agrammaticalité. De ce point de vue, Patrick Wa analyse la déviance grammaticale entre le problème de la norme et du sens : « Il existe deux types de déviance grammaticale. D'une part, certaines phrases, jugées correctes dans un sous-langage, peuvent être agrammaticales du point de vue de la langue générale. D'autre part, le sous-langage peut présenter des propriétés qui n'existent pas en langue générale »(Watrín, 2007 :211). La déviance entre l'expression et le contenu est l'une des motivations qu'on identifie dans la phrase : « **Les Blancs il** est content de moi » (Bemba, Id : 10). L'articulation du syntagme « les Blancs » et du substitut « il » est agrammaticale dans l'approche de la norme, mais dans le contexte de la communication, le destinataire peut constater l'écart et la compréhension du message. A travers les personnages de Sylvain Bemba avec leur usage du français nous observons que la fonction principale de conversation amicale n'est pas la mise en application des normes prescrites de la langue française, mais d'exprimer les émotions de la vie sociale.

Si on analyse la déviance du substitut, on remarque qu'elle met en question de la servitude grammaticale entre la mise apposition de l'antécédent et de son représentant. L'énoncé suivant illustre bien le phénomène du dysfonctionnement entre l'apposition de l'antécédent et le ligateur du substitut : « **Les gens il** est le raison contre de toi (Bemba, Id : 33). La connexion syntaxique entre l'antécédent « les gens » et le marqueur anaphoriques « il » marque une déviance grammaticale. Celle-ci devient une esthétique du style dans la pièce théâtrale de Sylvain Bemba et un symptôme de la rupture avec le bon usage. On retrouve la déviance grammaticale comme une poétique de la subversion dans l'exemple : « **Le femme il** te dit je le besoin de ça, ti troubles complètement » (Bemba, Id : 31). On peut considérer la relation « femme/il » une esthétique de la déviance littéraire. L'auteur crée une technique nouvelle dans l'usage de la langue. Le substitut « il » semble être l'indicateur du style impersonnel. Son adoption reste une anomalie à cause de l'antécédent. En définitive, la déviance du substitut et du nombre est l'un des facteurs de l'innovation et de l'originalité qu'on identifie dans la réception esthétique de la pièce théâtrale de Sylvain Bemba. Son écriture dramaturgique est révélatrice de la déviance du français normatif à travers les modalités flexionnelles du prédicat.

3. Morphèmes prédicatifs déviants pour un style comique

Avant d'examiner la déviance du prédicat dans l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba en articulation de l'esthétique de l'innovation littéraire, nous rappelons, dans le cadre théorique, une double orientation de la notion du prédicat : celle développée par André Martinet et Michel Arrivé. Avec André Martinet, le prédicat est considéré comme une expression de l'actualisation contextuelle en articulation avec le sujet. Sur ce point, selon lui, il désigne le thème ou le propos du discours ou de l'énoncé, il est « un état de choses ou un événement sur lequel on attire l'attention »⁹. Le prédicat est une catégorie de la grammaire, de la logique et du discours, dans la mesure qu'il est soumis aux modalités grammaticales du sujet ou il représente une relation selon Michel Arrivé. Son analyse observe que « la logique moderne voit dans le prédicat(...) le siège d'une relation » et ajoute que « le terme de prédicat sera, en général, utilisé pour décrire le rôle des verbes et des adjectifs »¹⁰. En admettant les orientations précédentes sur les acceptions du prédicat, notre analyse veut l'étudier dans une perspective de la dialectique entre la norme et la déviance grammaticale. Notre réflexion de la déviance prédicative porte sur trois modalités subversives : la modalité du participe passé, la modalité de l'auxiliaire, et la modalité de l'accord syntaxique.

Le participe passé est une modalité grammaticale dans la caractérisation du prédicat et il est variable selon le contexte discursif de la phrase. Il marque une déviance prédicative dans l'énoncé : « Quand j'ai **ouvri** les yeux » (Bemba, Id : 11). Le participe passé « ouvri » est une déviance prédicative de la forme normative « ouvert ». La déviance verbale « ouvri » pose une problématique reposant sur la complexité des verbes du troisième groupe en français. L'irrégularité des morphèmes flexionnels est une causalité de la déviance prédicative que nous répertorions dans la création dramaturgique de Sylvain Bemba. Le participe passé marque une déviance prédicative dans l'ellipse de l'agent passif dans la phrase : « je suis **porté** à la commissariat » (Bemba, Id : 11). La relation prédicative entre le participe passé et le complément d'agent est transgressée en fonction de l'ellipse de l'un des éléments de la relation fonctionnelle. La déviance de l'expansion prédicative s'analyse comme une causalité de la violence sociale sur la transgression de la norme française dans l'environnement culturel qu'invente le dramaturge congolais, dans la mesure où la colère du locuteur suscite la déviance du français dans l'usage du participe passé. L'hypothèse de Martinet fondée sur la communication et le changement de la langue trouve ici une illustration : « La communication seule façonne la langue »¹¹, car le locuteur transgresse la norme syntaxique de l'expansion prédicative

⁹ André Martinet, *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1973, p.125.

¹⁰ Michel Arrivé, « prédicat », *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 2005, p.551.

¹¹ André Martinet, op.cit., p.178.

par la crainte de désigner ses coupables : selon le contexte de l'énoncé, il s'agit de l'arrestation et des policiers. Si on réécrit une telle phrase selon la norme française, elle sera : « je suis porté par les policiers au commissariat ».

La modalité de l'auxiliaire perçue dans l'alternance du couple avoir/être est l'un des phénomènes de la déviance dans l'espace du français en Afrique observable dans la langue des collégiens et des lycéens, lorsqu'on corrige leurs copies de la rédaction ou de la dissertation. Il est intéressant d'examiner un phénomène de la déviance prédicative dans l'énoncé suivant et de montrer les motivations d'une construction agrammaticale chez Sylvain Bemba : « Dans le temps, je **suis travaillé** comme le boy-marmite. » (Bemba, Id : 33). Le prédicat « suis travaillé » est perçue comme subversion de la norme grammaticale dans la mesure où il est une présupposition de la forme prescrite « ai travaillé ». L'opposition prédicative des auxiliaires « avoir » et « être » est au cœur de la norme et de la déviance. Ici, la modalité (« être ») associée au prédicat « travaillé » marque l'actualisateur et l'indicateur de la déviance de la norme relationnelle, celle-ci recommande l'usage grammatical de la modalité régie par avoir. Si on analyse la déviance de l'auxiliaire en articulation logique du participe passé, on ne constate que le dramaturge met en scène le français populaire repérable dans la classe des ouvriers comme les conducteurs et les couturiers. Par exemple, dans le cadre du transport urbain, on écoute chez les cassiers ou « contrôleurs des bus » la déviance portée sur l'expansion prédicative : « La ville, envoyez ». Les locuteurs des milieux défavorisés mettent en question la problématique de la logique et de la clarté du français. ils créent un nouveaux particularisme du français en accord avec les conditions sociales et en fonctions des facteurs économique.

La modalité de l'accord est parmi les facteurs de la déviance dans le style théâtral de Sylvain Bemba. L'accord du sujet relatif avec son prédicat constitue une dérive syntaxique dans l'énoncé : « c'est **moi** qui **vas** changer. (p.20). la cohésion syntaxique entre le sujet et son prédicat est inappliquée dans l'examen de l'énoncé cité. L'antécédent du pronom tonique « moi » ne correspond au prédicat « vas changer ». On remarque qu'il ya une confusion dans l'usage du pronom tonique « toi » avec le pronom tonique moi. Selon la norme, on obtient les constructions : **c'est moi qui vais changer/ c'est toi qui vas changer**. Si on admet la thèse de l'inconscient, on imagine l'antécédent tonique « moi » comme un lapsus de la forme normale non prononcée.

La déviance syntaxique de l'accord verbal est l'un des particularismes du français dans le style novateur de Sylvain Bemba : « quand je vois **les gens qui veut** trouver quelque chose » (Bemba, Id : 13). La déviance est focalisée sur l'une des modalités de l'antécédent, la troisième personne du pluriel. Celle-ci est au centre de l'accord du verbe. Le rejet d'un tel principe conduit à la déviance de l'accord du verbe avec son sujet considéré comme la base fondamentale de son actualisation. Plusieurs raisons motivent la déviance du verbe. La conscience anarchiste du locuteur est l'une des intentions portée sur la déviance de l'accord entre le sujet et le prédicat, du fait qu'elle rejette une appartenance à la classe des intellectuelles et des élites de la capitale congolaise considérées comme des modèles dans l'application de la norme de la langue française. D'autres raisons sont que l'auteur

marque une rupture avec la première écriture de ses romans reposant sur la norme standard du français. A ce sujet, la déviance devient l'une des innovations de sa création littéraire, si on analyse l'énoncé : « Comment les d'histoires va venir derrière avec le petit piment » (Bemba, Id : 11). L'agrammaticalité entre le sujet et le prédicat est la genèse de la déviance dans la mesure où la relation syntaxique et grammaticale entre le sujet « histoires » et le prédicat « va » conditionne le dérèglement du bon usage. La recherche de marquer une émotion ou d'exprimer une vive affectivité explique certainement la déviance grammaticale. L'écriture de la déviance est sans doute la figuration du parler quotidien et l'imagination de l'appropriation du français dans les classes moins scolarisées. Sylvain Bemba pratique au sein de son écriture dramaturgique la déviance du prédicat. Son innovation de style s'articule aussi sur la déviance lexicale.

4. Déviance lexicale pour une esthétique de la modernité

Si « les changements littéraires sont programmés » par des règles discursives de la compétence discursive linguistico- et des aspects produits et/ou imposés à une époque (Mignolo, 1975 :249), notre objectif sera d'aborder le problème de la déviance lexicale comme une esthétique de la modernité au cœur de l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba. Nos hypothèses visent à montrer que la déviance lexicale conditionne la genèse du style ou l'esthétique de la modernité. Il nous semble intéressant de noter que le couple **masse/besoin/communication** est un facteur indicateur de la déviance lexicale et du changement du français au Congo. A ce sujet, la thèse de l'auteur répond à une telle évidence, lorsqu'il défend que « par l'acculturation, le français a subi des modifications profondes au contact de la masse qui lui a imposé un traitement à la Picasso » (Bemba, Id : 7). L'expression « un traitement à la Picasso » désigne une technique de la subjectivité, de l'innovation et de la rupture avec les conventions académiques. Si le peintre Picasso est une figure marquante de la modernité au XXe siècle dans le domaine artistique, l'identification de Sylvain Bemba à ce génie créateur et libertaire témoigne son engagement de considérer le français comme une matière artistique de l'invention. En rappel théorique de l'étude de la déviance lexicale, nous indiquons que la modernité est une triple alliance de subjectivité/rupture/innovation dans l'étude du style ou de l'écriture. Notre examen de la déviance des phonèmes consonantiques et vocalique, les néologismes comme facteur de la déviance et les effets esthétiques de la déviance lexicale.

La déviance des phonèmes consonantiques et vocaliques constituent l'une des innovations de l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba. L'absence du phonème [r] dans l'usage du verbe « b[r]iller » engendre une déviance lexicale et phonique dans l'exemple : « Oui les habits qui **billent** lui c'est tout di feu. » (p.12). la raison de la déviance consonantique s'explique par l'hypothèse du contact des langues : la langue française et les langues congolaises. On remarque aussi la déviance dans l'usage alternatif de [u] et de [i] dans l'énoncé : « Les **jiges il** est di feu partout » (Bemba, Id : 12). Dans le substantif normatif « juge », le locuteur analphabète remplace le phonème vocalique [u]

par [i] dans le mot « juge ». La langue française change d'usage selon les lieux et les cultures et les locuteurs. La thèse de Vandeloise, selon laquelle « la langue peut donc refléter un troisième facteur : la culture de ses locuteurs »¹², s'applique à l'analyse de l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba.

La déviance lexicale est un symptôme de perversion de l'orthographe normative, lorsqu'on examine la phrase : « Je ne pas peur de vous, je **requile** par derrière » (Bemba, Id : 29). L'environnement nouveau de culture et des locuteurs est la clef de la manifestation de la déviance lexicale. Le verbe « reculer » change d'orthographe et de prononciation. Le phonème consonantique [c] marque la norme, il est remplacé dans le nouveau contexte culturel par la réunion de syllabes [qui]. La dualité entre [recu] et [requi] suggère le phénomène de l'acculturation considérée comme facteur de changement phonique et sémantique. On note la déviance chez Sylvain Bemba par la technique de l'ellipse syllabique dans la phrase : « je suis pas le **bécile** de faire le couillonade. » (Bemba, Id : 53). Dans l'usage normatif, on observe l'orthographe et la prononciation suivante « imbécile ». En recherchant certainement des effets du comique, l'auteur supprime une portion informative du substantif, il s'agit de la syllabe « im » dans l'emploi du substantif « imbécile ». La motivation de l'ellipse d'une syllabe initiale dénote la manifestation d'une émotion.

La déviance lexicale est une technique de la représentation du portrait. Elle permet au dramaturge d'imaginer les usages du français où se construit l'identité d'une classe sociale. La subversion lexicale est un facteur de l'analphabétisme, si on analyse l'énoncé suivant en articulation du locuteur et de la culture : « le gros français **incompréhensible** qui se sort au fond de gorge » (Bemba, Id : 12). On constate la perversion lexicale de l'adjectif qualificatif « incompréhensible » dans une nouvelle orthographe ou une prononciation neuve. L'opposition de la norme et de la déviance est perceptible, si on représente le couple « incompréhensible/incompréhensible. La déviance lexicale est dictée par la difficulté du locuteur allochtone de prononcer les phonèmes et les morphèmes nasalisés. Le morphème fonctionnel « en » est supprimé dans le syntagme prépositionnel « la photo en couleur » dans l'énoncé : « le « **monpère** » se montre dans le **photocouleur** de catéchisme. » (Bemba, Id : 12). De même, le morphème dérivationnel « ment » est remplacé par l'usage vocalique du son sonore dans la phrase : « Le **gouvernema** va cadonner beaucoup l'argent » (Bemba, Id : 41). Il apparaît commode d'établir trois facteurs de la déviance lexicale à travers à l'exemple cité. Le premier facteur est que l'absence de l'éducation en français entraîne la subversion lexicale. Dans ce but, le français n'est plus une langue de l'administration, ni d'une élite, mais celle de la communication, du commerce et celle d'unité entre les groupes ethniques ou celle de bâtir l'unité d'une nation. L'influence des langues locales (Kutuba et Lingala) constitue le second facteur de la déviance lexicale. L'esthétique du portrait est certainement le troisième facteur de la dérive lexicale. L'auteur veut que le particularisme du français familier représente une classe sociale des ouvriers en opposition avec la classe des

¹² Claude Vandeloise, « Relativité linguistique et cognition », *Carnets de grammaire, Rapport n° 9, 2002, p.2*

intellectuels. Dans cette perspective, le français standard est la norme de l'Etat et marque l'intégration à la classe dirigeante. Mais, le particularisme du français familier traduit une classe des ouvriers. Ceux-ci considèrent la langue comme moyen de communication, dans la mesure où elle est la condition fondamentale d'obtenir un emploi « manuel » dans les administrations et bien d'autres services. Elle n'est pas perçue dans leur conscience comme instrument de traduire une esthétique des émotions ou de plaire à l'autre. La subversion lexicale met en lumière la classe sociale du locuteur dans l'énoncé : « Je vais **choisirer** le main propre » (Bemba, Id : 33). Le morphème flexionnel « er » est une caractéristique fondamentale des verbes du premier groupe en français. Ici, le locuteur transforme l'un des verbes du troisième groupe en verbe du premier groupe. L'ajout d'un morphème dérivationnel « er » est la cause de la déviance dans l'usage du verbe « choisir ». Le morphème dérivationnel « er » permet de réaliser un effet stylistique du comique. La classe analphabète est un symptôme de la déviance lexicale dans l'usage du français, lorsqu'on examine l'énoncé : « Hé ! ti sais que le **mistration** il peut pas faire quelque chose sans le **papière** » (Bemba, Id : 45). La dualité du couple norme/déviance est perceptible entre l'administration/ le mistration ou entre le papier/ le papière. La création d'une déviance lexicale en rupture avec les normes du français normatif permet de saisir l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba comme une esthétique de la modernité.

La création des nouveaux néologismes est une cause saillante de la déviance lexicale. Sylvain Bemba invente le nouveau néologisme « volement » à partir du substantif « vol » en ajoutant le morphème dérivationnel « ment » dans l'énoncé : « Le ramassement c'est pas le **volement** ! » (Bemba, Id : 33). L'usage du néologisme est motivé par la subversion de l'adage scolaire : « ramasser n'est pas voler ». « Le femme il te dit je le **besoine** de ça, ti troubles complètement » (Bemba, Id : 31). Le changement peut intervenir dans tous les domaines : phonologie, morphologie, syntaxe ou lexique.¹³

Conclusion

Nous avons montré que la déviance peut recevoir une double interprétation sociale et littéraire. Dans la perspective de la société, de la langue et du locuteur, la déviance est une logique de la modernité dans la mesure où elle est un marqueur de l'innovation et de l'évolution de la langue française dans l'univers dramaturgique de Sylvain Bemba. Elle est un symptôme d'appartenance sociale et un indice indicateur pour caractériser le portrait social d'un locuteur ou d'un personnage. Elle souligne appropriation de la langue française en Afrique francophone. Ainsi, la langue française n'est plus un code de l'autre ou du colonisateur ni de la domination européenne sur l'Afrique, mais elle est l'instrument de la culture africaine et du social dans le cadre de l'univers congolais. Cette

¹³ Françoise Robert, op.cit., p.89

langue appropriée par les locuteurs africains requiert dans son fonctionnement social, culturel et économique la dialectique de la tradition et de l'évolution ou l'ambivalence de la norme et de la dérive. L'existence du dualisme de la norme et de la déviance atteste que la langue française participe à la construction de l'histoire de l'Afrique contemporaine dans tous les domaines du savoir. A travers l'écriture dramaturgique de Sylvain Bemba, l'on constate que la langue française devient la langue de la famille, des ouvriers, des rencontres et des dialogues interethnique de la population divisée par la diversité des langues vernaculaires. Sous l'angle de la création dramaturgique, la déviance du français est une esthétique de l'invention, elle est une esthétique de la sympathie entre l'auteur et la population. Elle est une expression du comique.

Bibliographie

- Adam, J.-M « Le style dans la langue et les textes », *Langue française*, vol.135, n°1,2002.
- Adam, J.-M « *Le style dans la langue et dans les textes* », *Langue française*, vol.135, 2002.
- Arrivé Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, paris, Flammarion, 2005.
- Cusson, M. « *Déviance* », *Traité de sociologie*. Paris: PUF, 1992.
- Bemba, S. (1995). *Un Foutu monde pour un blanchisseur trop honnête*. Paris : Hatier.
- Bessière Jean, *Dire le littéraire : points de vue théoriques*, Paris, Mardaga, 2005.
- Bokiba, A.-P. « *L'écrivain africain francophone et la langue d'écriture* », in *Annales de l'Université Marien Ngouabi*, vol.2, n°2 1,2001.
- Combe D., « *La stylistique des genres* », *Langue française*, vol.135, 2002.
- Cusin-Berche, F. (1999). "*Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique*" *Langage*, vol.33, n°136.
- Dagnac Anne, « Les verbes dénominaux en français d'Afrique : rôles thématiques et grilles argumentales », *Cahiers de Grammaire* n°28, 2003.
- Daho Gilbert, « Théâtre, décolonisation et engagement en Afrique subsaharienne », *Cultures Sud*, n°165, 2007.
- Deulofeu, J., Variation syntaxique : recherche d'invariants et étude des attitudes des locuteurs devant la Norme, *Langages*, Année 1992, Volume 26, Numéro 108 p. 66 - 78
- Dorais, L. J., L'acculturation lexicale chez les Esquimaux du Labrador, *Langages*, Vol. 5, n°18, 1970.
- Féral Carole De, « Appropriation du français dans le sud du Cameroun », *Langue française*, Vol. 104, 1994.

- Gandon F.-M., « Appropriation et syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou (Burkina Faso) : préposition, rection, pronoms », *Langue française*, Vol. 104, 1994.
- Gross G., « Sémantique lexicale et connecteur », *Langages*, vol.33, n°136, 1999.
- Helgorsky F., « Norme et histoire », *la revue le français moderne*, n°1, 1982.
- Karabetion, E. S. « Pour une archéologie de la stylistique », *Langue française*, vol.57, 2002.
- Dion Robert et Fortier Frances, « L'esthétisation de la parole critique : lieu commun, rupture épistémique ou dérive ? » *Études françaises*, vol. 36, n° 1, 2000.
- Ducharme, M.-E. (2009). *Pédérastie, pédophilie, rupture, déviance, Mémoire de L'université de Montréal*. Montréal.
- Dumas, F. « *La Langue française et son pouvoir symbolique menaçant face au communisme en Roumanie* », *La Francopolyphonie* n°5, 2010.
- Gueunier, N., « La pertinence de la notion d'écart en stylistique », *Langue française*, n°3, 1969.
- Hamm, J.-J, « Intertexte et déviance », *Revue analyses.org*, vol.4,n°2, 2009.
- Labou Tansi Sony, *La Parenthèse de sang*, Paris, Hatier, 1981.
- Leymarie, J., « *Invariants et ruptures* », *Normes et déviances*. Genève, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1988.
- Lopes Henri, *Pleurer-rire*, Paris, Seuil, 1982.
- Martinet André, *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1973.
- Mérand Patrick, *La Vie quotidienne en Afrique noire à travers la littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1984.
- Mignolo Walter, « La poétique et les changements littéraire », *Études littéraires*, vol. 8, n° 2-3, 1975.
- Miller P., « La déviation grammaticale chez E.E Cummings », *Etudes anglaises*, vol.57, n°2, 2004.
- Morel Mary-Annick. « Les pronoms dans l'énoncé oral français », *Faits de langues* n°3, 1994.
- Mounin Georges, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971.
- Napon Abou, « Les comportements langagiers dans les groupes de jeunes en milieu urbain : Le cas de la ville de Ouagadougou Cahiers d'études africaines », N° 163-164, 2001.
- Pavel S., « Changement sémantique et terminologie », *Meta : journal des traducteurs*, vol.36, n°1,1991.
- Peyraube A., « L'évolution des structures grammaticales », *Langages*, vol.36, n°146, 2002.
- Peretti-Watel, P. « Théorie de la déviance et délinquance auto-reportée en milieu scolaire », *Déviance et société* vol.25, n°3, 2001.
- Queffelec Ambroise, « Appropriation, normes et sentiments de la normes chez des enseignants de français en Afrique centrale », *Langue française*, vol.104, 1994.
- Riffaterre Michael, *Essais de stylistique structurale*. Paris, Flammarion, 1971.
- Siouffi Gilles, Raemdonck Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 2007.

Déviance et particularisme du français

Starobinski, Jean « *Introduction* », *Normes et déviances*, . Genève, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1987.

Tati Loutard Jean-Baphiste, *Le Masque de chacal*, Paris, 2006.

Vandeloise Claude, « Relativité linguistique et cognition », *Carnets de grammaire, Rapport n° 9*, 2002 :1-34.

Wamba, R. S. « Hétéroglossie et écriture dans le roman africain : le cas d'Ahmadou Kourouma et de Mongo Beti », *Alternative francophone, vol.1, n°3*, 2010.